Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260908-108_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ILLE ET VILAINE

LA SELLE-EN-LUITRÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15

Ouverture de la séance :
Présents : 14
Votants : 14
Pouvoirs : 0

Date de la convocation :
1er septembre 2026

Date d'affichage
1er septembre 2026

Vote : Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 8 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de leurs séances (salle Brocéliande, n° 23 Le Bourg) sous la présidence de M. **Denis CHOPIN,** maire, après convocation en date du **1er septembre 2026** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Etaient présents : Denis CHOPIN, Maire, David GILBERT, Frédéric RIVIERE, Célia ROLLAND Adjoints, Guillaume LALOE, Franck BRYON, Isabelle GODEFROY MASSÉ, Audrey GALLON, Erwan JEHAN, Sarah SALMON, Pierrick BARON, Sophie CHERBONNEL, Béatrice MAUPILÉ, Loïc CARRÉ, conseillers.

Etait absente excusée : Florence GELOIN

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 108/2026 **: RAPPORT SDE 35/ 2025**



Présentation du SDE 35

Créé en 1964, le Syndicat départemental d'Energie (SDE35) est un établissement public de coopération intercommunale chargé de l'organisation du service public de distribution de l'énergie électrique.

Réunissant les 333 communes d'Ille-et-Vilaine, dont Rennes Métropole, le SDE35 est un acteur public majeur de l'énergie du département.

Syndicat mixte fermé, le SDE35 est administré par un Comité syndical, constitué de représentants des collectivités membres. L'exécutif du SDE35 s'appuie sur le Président et ses Vice-Présidents, réunis au sein du Bureau.

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260908-108_2026-DE

Les missions du SDE

Le SDE35 assure la modernisation des réseaux électriques dans les communes rurales et leur dissimulation pour l'ensemble des communes. Les missions du SDE35 se sont progressivement étoffées et il intervient aujourd'hui dans la gestion de l'éclairage public, le développement des réseaux de gaz naturel en milieu rural, le développement de la mobilité durable et des énergies renouvelables.

1. **Réduire ses consommations énergétiques**
   - Rénover les installations d'éclairage public
     Patrimoine : 236 communes ayant transféré leur compétence (dont La Selle en Luitré) : 83056 points lumineux, 34% en LED, 11% vétustes (46% en LED à La Selle en Luitré)

     En 5 ans, + 31 % de communes ont transféré leur compétence au SDE35.
   - Rénovation des bâtiments publics
   - Sensibiliser le jeune public aux enjeux de la transition énergétique : 183 classes et 4575 enfants bénéficiaires

2. **Améliorer l'efficacité énergétique**
   - Améliorer les performances du réseau de distribution électrique en particulier en milieu rural (558 opérations en 2025 : effacements, renforcements, extensions, sécurisations, lotissements)
   - Développer de nouvelles mobilités compatibles avec la transition énergétique (électricité et biogaz)

3. **Développer les énergies renouvelables** (assurer le développement d'Énerg'iV)

4. **Développer les solidarités** (projets de solidarité internationale dans le secteur de l'énergie et lutte contre la précarité énergétique)

5. **Mutualiser les moyens et les expériences** : organiser des groupements d'achat pour les collectivités

6. **Assurer le contrôle de concession**
   Contrat de concession signé avec Enedis en 2021, pour la gestion du réseau électrique (durée de 25 ans)

7. **Développer des moyens généraux adéquats (recrutement et formation du personnel, 75 agents)**

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260908-108_2026-DE

Le budget du SDE35

Chiffres clés :

52,6 M€ de dépenses réelles | 50,9 M€ de recettes réelles

Un budget par mission pour plus de lisibilité

		Dépenses	Recettes
Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	18 065 842 €	13 165 101 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	23 884 717 €	21 161 195 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	2 495 471 €	1 684 468 €
Mission 4	Développer la relation aux usagers	78 103 €	-
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	1 868 405 €	2 611 348 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	28 664 €	1 341 337 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	6 193 125 €	11 008 724 €
Total		52 614 327 €	50 972 171 €

Une situation financière maîtrisée, mais qui appelle des choix pour l'avenir

Malgré un contexte moins favorable, les équilibres financiers restent préservés. Le Syndicat parvient notamment à maintenir une capacité d'autofinancement satisfaisante mais avec des marges de manœuvre qui se réduisent. L'endettement demeure limité et sécurisé avec un encours de 2,8 M€.

Le rapport d'activité complet et sa synthèse sont disponibles sur le site internet du SDE : https://www.sde35.fr/nos-publications

Entendu le présent exposé,

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

-PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité du SDE35 pour l'année 2025.

-AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN
Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Denis CHOPIN